

## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à un produit phytopharmaceutique **COPLESS***

*de la société*                      NUFARM S.A

*enregistrée sous le*            n°2012-2170

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom CUPROFLASH DP.

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché

Maire-Christine de GUENIN

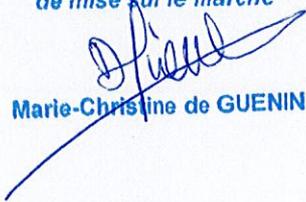
| Informations générales sur le produit |  |
|---------------------------------------|--|
| Nom du produit                        | COPLESS<br>MICROS-COP<br>CUPROFLASH DP   |
| Type de produit                       | Produit de référence   |
| Titulaire                             | NUFARM S.A<br>28 Boulevard Camélinat,<br>BP 75,<br>92230 GENNEVILLIERS CEDEX, France |
| Formulation                           | Granulé dispersable (WG)   |
| Contenant                             | 375 g/kg - cuivre  |
| Numéro d'intrant                      | 2000087  |
| Numéro d'AMM                          | 2000087  |
| Fonction                              | Fongicide  |
| Gamme d'usage                         | Professionnel  |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le, **29 AOÛT 2019**

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché



Marie-Christine de GUENIN